

Travail demandé

A l'issue de la lecture de la fiche 1 de vous répondrez aux questions suivantes. Vous vous aiderez aussi de vos connaissances.

Quels sont les secteurs qui consomment les plus grandes part de l'énergie en Bretagne? Dans d'autres régions, la répartition serait-elle la même.

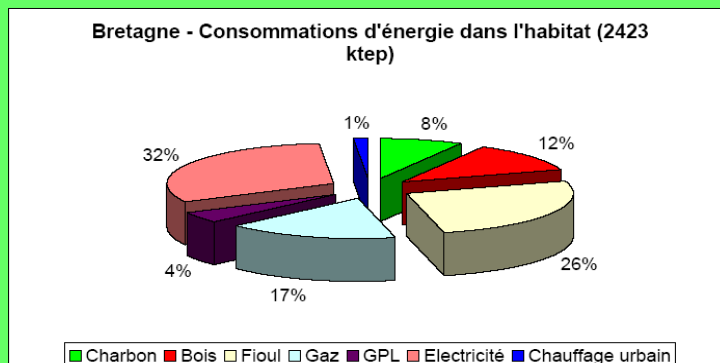
La région possède des caractéristiques économiques spécifiques qui expliquent la part moindre dans le secteur industriel et une part plus importante dans le secteur agricole. La part de l'habitat est majorée du fait de la forte densité de population et des caractéristiques climatiques

Comparée au bilan national, la Bretagne présente les spécificités sectorielles suivantes :

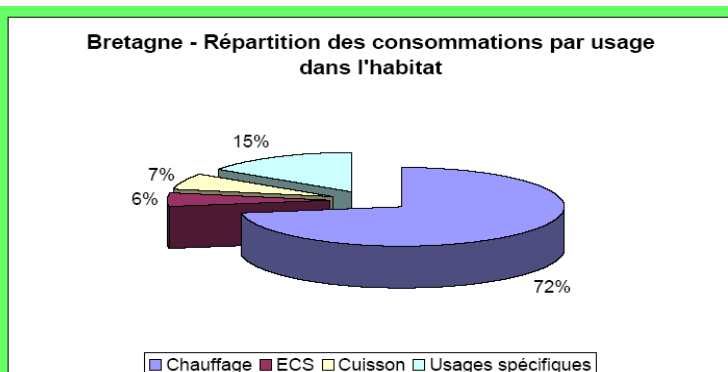
- l'habitat est le premier secteur consommateur : 36 % de la consommation globale contre 28 % au niveau national,
- les transports, avec 33%, constituent le deuxième secteur (33 % au niveau national) de consommation
- le poids de l'industrie (12 %) est nettement inférieur à la situation nationale (24 %),
- le secteur agricole (7 %) occupe une place nettement plus significative qu'à l'échelle nationale (2 %),
- le poids du secteur tertiaire est identique (12 % contre 13 %).

Citez les sources d'énergie utilisées principalement dans l'habitat en indiquant leur part respectives?

Habitat



A quoi est utilisée cette énergie?



Comment évolue la consommation électrique, pourquoi?

La consommation électrique est en constante augmentation depuis 1975 du fait de nouveaux usages de l'énergie électrique dans l'habitat, notamment les technologies audiovisuelles et informatiques qui se superposent au chauffage électrique.

Quelles perspectives donnent les Grenelles de l'environnement pour la consommation énergétique dans l'habitat?

Le Grenelle de l'environnement vise à une meilleure gestion de la consommation énergétique. Notamment dans l'habitat, des normes de consommations ont été établies pour limiter la consommation énergétique.

Quels outils utilise le législateur pour arriver à ces objectifs?

Les objectifs de Kyoto, se déclinent en France par une loi dite « Grenelle de l'environnement » qui va s'appliquer par des normes imposées aux matériaux utilisés dans le bâtiment et des normes de construction qui s'imposent aux constructions neuves. Dans le cas des logements mis en vente, un diagnostic énergétique est aussi désormais obligatoire. Il existe des incitations fiscales pour permettre aux propriétaires de réaliser les travaux de rénovation à moindre coût.

Pour satisfaire aux traités internationaux (protocole de Kyoto). Le législateur (c'est à dire les députés et sénateurs) votent des lois fixant des objectifs à atteindre qui se déclinent ensuite sous forme de réglementation et de normes qui s'imposent aux particuliers et aux entreprises.

On peut parler des normes en matière d'isolation des bâtiments qui se déclinent en pratique par des obligations au niveau de la construction et aussi par des normes imposées aux produits utilisés dans la construction.

Le législateur peut aussi agir sur la fiscalité (impôt négatif ou crédit d'impôt) pour inciter à des pratiques vertueuses.
